

URBRASCO T. T.

Secrétaire

Nolmans Lucienne
Rue Timmermans 28
1190 Bruxelles
☎ : 02/345.73.50

E-Mail : lucienne.nolmans@telenet.be

Section Tennis de Table

an	78
----	----

N°	02
----	----

Pg	5	1
----	---	---

Saison 2023-2024

Bruxelles, le 9 septembre 2023

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 5.9.2023

Présents : Pour le Comité : Renière :Président
Deron, Flamand, Rillaert et Vandermaelen: Membres
Nolmans : Secrétaire

Pour les cercles : Nolmans (AEZ), Boursier (ARSPB), Galante (ATTPV), Warengnien (BNB), Rillaert (BNP Paribas Fortis), Boucsin (Bruxelles Finances), Schampaert (CPASB), Bekaert (Cour des Comptes), Renière (CTT Profs), Durieu (Forever), Languillier (Intero), Gliksberg (Maccabi-Médiastar), Vanden Eynde (Mercedes), Detaille (Partenamut), Loos (Phenix TT), Van Bogaert (Polbruno-Evere), De Brandt (RTBF), Yannou (Sabca), Brackman (S.N.), Messiaen (SPRS), Albanese (Sibelga), Flamand (TIB) et Vandermaelen (Tractebel)).

Absent : **AMI, et Fluxys** (Amendes de 10€ pour non présence à l'AG art 20 des statuts).

Le Président ouvre la séance à 19h.15

1.- Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, Chers secrétaires, bonjour,

Le comité de l'Urbrasco nous souhaite une excellente réunion et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle saison. Nous remercions à nouveau l'ASCTR pour son accueil. Je remercie une fois de plus JeanPierre pour le travail effectué pendant l'entre saison.

Depuis l'assemblée de mai, nous avons malheureusement appris le décès de très anciens joueurs de l'Urbrasco, il s'agit de Lucien Buscemi de la TIB et de Jean-Claude Ghesquière de Mercedes. Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Comme vous avez pu le lire dans le premier B.O. il y a 57 équipes inscrites en championnat, ce qui est mieux que ce que nous avons imaginé en mai, certains clubs ont supprimé des équipes, d'autres en ont ajouté, tant mieux ! Le nouveau club qui s'était inscrit l'an passé a malheureusement disparu.

Je cède la parole successivement aux trésoriers et à la secrétaire. Je vous remercie pour votre présence et votre implication.

Marc.

2 - Rapport du Trésorier 2022-2023

Nous clôturons la saison avec un boni de 404,79 €

Le bilan de cette saison se clôture sur un en caisse total de 21628,80 €.

En conclusion cette saison 2022-2023 se clôture plus favorablement que ce que l'on aurait pu penser en début de saison. Toutefois une erreur s'étant glissée dans la cotisation des joueurs (5 € au lieu de 6 €) au moment de la facturation, celle-ci a été rectifiée par la suite.

Les petites différences, que cela a entraînées, seront répercutées sur la facture 2023-2024

Comme vous le savez, après quasi 30 ans le nez dans les comptes de l'URBRASCO soit en tant que réviseur ou en tant que trésorier, je cède ma place à Yves qui se chargera à l'avenir de contrôler la stabilité du bilan dans le cadre d'une gestion appropriée des comptes.

En outre comme notre secrétaire l'avait annoncé lors de notre dernière réunion, la prime d'assurance des joueurs a fortement augmenté et devra être répercutée au prorata sur cette cotisation. Je tiens toutefois à rappeler que cette cotisation ne représente pas que la cotisation d'assurance et doit servir également au bon fonctionnement de notre fédération.

Bonne saison 2022-2023 à tous les clubs.

DERON Philippe, FLAMAND Gérard Trésoriers

3. - Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice comptable 2021-2022

M. Nuszen a donné lecture du rapport donnant son accord avec les comptes.

Les comptes ont été approuvés

4. – Dernières directives avant la reprise du championnat 2023-2024

Dernières directives avant la reprise du championnat 2023-2024

POUR RAPPEL TOUTE COMMUNICATION DOIT ETRE FAITE AU SECRETAIRE DE LA SECTION Nolmans Lucienne, rue TIMMERMANS 28 -1190 BXL tél : 02/3457350 à partir de 12h e-mail : urbrasco.tt@telenet.be

Retards à l'interclub

Si vous prévoyez un retard, ayez l'amabilité d'avertir le capitaine de l'équipe visitée

Si les matches sont joués, les résultats restent acquis.

Insistez auprès de vos joueurs pour qu'ils aient les coordonnées du capitaine de l'équipe adverse afin de pouvoir le contacter en cas de pépins sur la route

1- Remise de match

Les remises de match doivent rester des cas exceptionnels mais un match peut tjrs être avancé

Il y a des matches de foot au Stade Roi Baudouin des mercredis mais nous n'avons pas encore eu de réponse à notre question : la salle sera-t-elle accessible le mardi car le local sert de vestiaire aux stewards ? Par ex il y a un match amical : Bel-Serbie le mercredi 15 nov et AEZ rencontre Intero le mardi 14 nov. Nous n'avons pas encore de réponse à notre question.

La demande de report doit parvenir au secrétariat ainsi que la réponse de l'équipe adverse.

2-Modifications au calendrier

Il est possible d'apporter en cours de saison, des modifications au calendrier officiel en se conformant aux règles suivantes :

1° S'il s'agit d'une modification définitive au calendrier, il faut en vertu de l'art. 22

1) en aviser par écrit (courrier postal ou E-mail) TOUTES les équipes concernées de la Division ou de la Série et transmettre au secrétariat la preuve de cet envoi.

2) en aviser le secrétariat (par courriel ou lettre) qui fera paraître la modification deux fois consécutivement au B.O.

Sauf cas de force majeure, la modification sera d'application 15 jours après sa première parution au B.O.

2° S'il s'agit d'une modification provisoire ou exceptionnelle de jour de rencontre ou de local, il suffit, au moins 24h. avant la date officielle, de prendre contact avec l'adversaire et toujours d'aviser le secrétariat de cet arrangement à l'amiable.

Dans tous les cas, **le secrétariat demande l'info des deux équipes** pour éviter le quiproquo.

3-Feuilles d'arbitrage

Comme il n'y a plus de carnet d'arbitrage, vous avez reçu une feuille par équipe inscrite, feuille que vous allez reproduire autant de fois qu'il y a d'interclubs durant la saison, ainsi que pour les autres rencontres (challenges et tours finaux). Cette feuille pourra être photographiée par l'équipe visiteuse et le capitaine de l'équipe visitée l'enverra comme d'habitude à Jean-Pierre,. De préférence n'envoyez plus par la poste qui est très irrégulière dans la distribution du courrier quand il est distribué... Les clubs qui ont encore des carnets peuvent bien sûr les utiliser.

Les équipes "BYE", les équipes bénéficiant ou subissant un forfait total ou partiel, ainsi que les équipes déclarées forfait général doivent communiquer les noms des 3 joueurs engagés même quand il y a qu'une équipe. Cependant inutile d'envoyer une feuille de match (un simple e-mail suffit)

Pour les cas de forfait partiel, il faut mentionner le nom, n° sur la liste de force, du joueur absent à la place correspondant à son classement individuel et d'indiquer ensuite la mention W.O. (WALK OVER). J'attire votre attention sur le fait que vous pouvez aligner un joueur de la dernière équipe et si celle-ci est incomplète, le WO ne sera pas compté si la remarque sera notée sur la feuille.

Si un joueur n'est pas en forme, il peut quand même s'aligner et faire un point pour éviter le WO. Pour éviter un WO un joueur du club, au même classement que le joueur WO ou d'un classement inférieur, présent dans la salle, peut s'aligner...toutefois il ne peut pas jouer 2x dans la même semaine

Les capitaines joueurs portent la responsabilité de ce qui est mentionné sur la feuille

Dans le cas d'une falsification avérée de la feuille, les 2 capitaines seront sanctionnés d'une suspension de 2 semaines et d'une amende de 10 euros doublée en cas de récidive, en plus de l'amende prévue de 7,50 euros pour forfait partiel.

Il est évident que les matches doivent se jouer jusqu'au bout, même si le résultat est acquis.

4-Challenges

BNP Paribas Fortis garde son challenge par équipe div. H et div. 1

Le challenge AEZ reprend les div. 2 et 3.

Pour les challenges par équipe, matches de barrage, montée ou descente et titre : nous appliquons le règlement de la Fédération royale. art. 9 du règlement sportif : **Qualification des joueurs.....**

5-Transmission des résultats et des feuilles d'arbitrage

Les résultats doivent être envoyés AU PLUS TARD LE VENDREDI AVANT 11h. plus par la poste vu les délais insensés de distribution du courrier (quand il arrive) mais par tél (02/345.73.50) et envoyer la feuille dans les meilleurs délais, ou encore par e-mail : urbrasco.tt@telenet.be .

Ces résultats doivent être communiqués à la Presse le vendredi après midi.

6-Affiliations

Statut des joueurs de clubs qui cessent le tennis de table, s'inscrivant dans un autre club :

Les joueurs « effectifs » dans leur ex club, deviennent « assimilés » dans le nouveau club

Les joueurs « assimilés » dans leur ex club, restent « assimilés » dans le nouveau club

Les joueurs « d'appoint dans leur ex club, restent « d'appoint dans leur nouveau club

8-Trésorerie :

Tous les problèmes de trésorerie sont traités par le trésorier Yves Vandermaelen, assisté par Gérard FLAMAND (voir les coordonnées sur le site)

Invitez vos joueurs à consulter régulièrement le site WWW.URBRASCO-TT.be

Lisez aussi tous les BO qui contiennent toutes mises à jour

5. – Réponses aux questions ou propositions des secrétaires et Divers

- M. Boucsin n'a plus de téléphone fixe
- Le parking de l'AEC est devenu payant comme presque toutes les rues de Bruxelles

La réunion se termine vers 20h00

Compte-rendu de la séance du Comité exécutif du 5 septembre 2023

Présents : Renière: Président
Deron, Flamand, Rillaert et Vandermaelen: Membres
Nolmans : Secrétaire

Prochaine réunion : le jeudi 5 octobre à 18 h à Hurricane Dijck 34, Wemmel (complexe sportif)

1. Remise de Matches :

Semaine 2 : Ces matches étaient prévus le jeudi 28/09 mais comme le local de l'AEC est inaccessible ce jour là (Match de foot entre le RWDM et l'Union St Gilloise), ils seront postposés **au jeudi 26/10**

Ceci concerne :

Div. 1A	Partenamut B	-	Phénix B
Div. 1B	Partenamut A	-	BNP Paribas Forrtis C
Div. 2A	Sibelga A	-	Phenix C
Div. 3	Sibelga B	-	Tractebel A
	Partenamut C	-	SN TT B

Semaine 5 : Ces matches étaient prévus le mardi 17/10 mais comme le local de l'ASCTR est inaccessible ce jour là (Concert au Stade Roi Baudouin), ils seront postposés **au mercredi 18/10**

Ceci concerne:

Div. H	CTT Profs A	-	Mercedes A
Div. 1A	CTT Profs B	-	Mercedes B
Div. 1B	CTT Profs C	-	Fluxys A
Div. 2B	CTT Profs D	-	TIB C
Div. 3	Tractebel A	-	TIC D

Semaine 7 : Ces matches étaient prévus le mardi 14/11 mais comme le local de l'ASCTR est inaccessible ce jour là (Match de foot au Stade Roi Baudouin), ils seront avancés **au mardi 24/10**

Ceci concerne :

Div. 1A	AEZ B	-	Polbruno-Evere B
Div. 1B	AEZ A	-	RTBF C
Div. 2B	AEZ C	-	SPRS B
Div. 3	AEZ D	-	Intero B

Liens utiles pour vous faciliter vos recherches :

- Pour voir le calendrier, le classement, les clubs, les listes de forces et les feuilles de matches allez sur le site <https://resultats.urbrasco-tt.be/>

LE COMITE EXECUTIF